



Département de la Justice des États-Unis

**Matthew M. Graves**  
*Procureur régional du District de Columbia*  
*Patrick Henry Building*  
*601 D Street N.W.*  
*Washington, D.C. 20530*

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**POUR DISSEMINATION IMMÉDIATE**

24 octobre 2023

**Pour plus d'informations :**

**Bureau des affaires publiques**

**(202) 252-6933**

<http://www.justice.gov/usao/dc/index.html>

### **Un chef de gang haïtien accusé d'infractions de prise d'otages ayant causé la mort d'un citoyen américain en Haïti en octobre 2022**

WASHINGTON - Un acte d'accusation déposé dans le district de Columbia et rendu public aujourd'hui accuse le ressortissant haïtien Vitel'homme Innocent, chef du gang Kraze Barye, pour son rôle présumé dans la prise armée de deux citoyens américains comme otages en Haïti en octobre 2022, au cours de laquelle un des américains a été tué.

L'acte d'accusation a été annoncé par le Procureur américain Matthew M. Graves et l'Agent spécial en charge du bureau du FBI à Miami, Jeffrey B. Veltri.

Selon l'acte d'accusation, Vitel'homme Innocent et le gang Krazye Barye opèrent dans le département de l'Ouest d'Haïti, y compris Delmas, Torcelle et Tabarre. Le gang participe activement à des enlèvements contre rançon, à l'extorsion et aux vols de voitures.

Vitel'homme Innocent a ordonné aux membres du gang d'enlever Jean Franklin et Marie Odette Franklin de leur domicile en Haïti le 7 octobre 2022. À cette date, des membres armés du gang ont forcé l'entrée dans la résidence des Franklin et ont tenté d'enlever le couple par la force. Pendant l'enlèvement, Marie Odette Franklin a été tuée par les membres du gang. Son mari a été pris en captivité et détenu dans un lieu non divulgué en Haïti. Pendant que Jean Franklin était en captivité, Vitel'homme Innocent a participé aux négociations de rançon en échange de la libération de Jean Franklin. Jean Franklin a été libéré de captivité le 28 octobre 2022, après le versement au gang de paiements de rançon au nom de la famille de Franklin.

« Nous restons fermes dans notre mission de tenir pour responsables ceux qui sont à l'origine des crimes violents commis contre les citoyens américains en Haïti », a déclaré le Procureur américain Graves. « Les gangs et les chefs de gangs en Haïti doivent être tenus de rendre compte de leurs atrocités commises contre des civils innocents. Nous utiliserons toutes les

NON CLASSIFIÉ

méthodes à notre disposition pour arrêter et poursuivre ceux qui commettent de tels actes odieux ».

« L'acte d'accusation rendu public aujourd'hui démontre l'engagement du FBI à suivre les preuves où qu'elles mènent et à se frayer un chemin jusqu'aux chefs de complots criminels où qu'ils se trouvent », a déclaré l'Agent spécial en charge Veltri. « Ni le temps ni la distance n'affaibliront notre détermination. Nous utiliserons tous les outils disponibles et nous irons aux confins du globe pour traduire en justice ceux qui cherchent à nuire aux Américains ».

Vitel'homme Innocent est toujours en fuite et résiderait à Tabarre, en Haïti. Vitel'homme Innocent risque d'être inculpé d'accusations supplémentaires dans le district de Columbia liées à son rôle dans l'enlèvement de 16 citoyens américains au cours de l'automne de 2021, pour lequel il a été mis en examen.

S'il est reconnu coupable, Vitel'homme Innocent encourt une peine maximale d'emprisonnement à vie ou la peine de mort.

Cette affaire fait l'objet d'une enquête par le bureau local du FBI à Miami, avec l'aide du bureau de l'Attaché juridique du FBI en Haïti, et avec l'aide précieuse du Service de sécurité diplomatique du Département d'État. L'affaire est poursuivie par le Procureur fédéral adjoint Jack F. Korba.

*Les accusations contenues dans un acte d'accusation ne sont que des allégations, et tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie hors de tout doute raisonnable par un tribunal.*

23-642

##